



Parti Démocrate-Chr  
DC Genève  
Association de Lancy

# ECHO de LANCY

Rédacteur resp.: Stéphane Lorenzini, 9B ch. des Semailles, 1212 Grand-Lancy

Juin 1998 N° 110

**BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN DE LANCY**

Case postale, 1213 Petit-Lancy - CCP 12-12038-0

## L'Etoile-Palettes en question



L'Etoile-Palettes est un quartier qui fait preuve d'une vitalité remarquable et d'un génie qui lui est certainement propre. Les «états généraux» décrétés par la Mairie ont démontré et démontrent que les choses bougent à une grande vitesse. Partici-

pent à ces rencontres tous les acteurs du quartier, à savoir les régisseurs, l'Association des locataires des Palettes (ALEP), l'Association des Habitants de Lancy-Sud (AHLS), l'Hospice général, Caritas, la Police cantonale, la Police municipale...

Les problèmes suivants ont été évoqués: dégradation des lieux, parking sauvage, friction liée à la coexistence interraciale, contacts avec les jeunes.

Si la Mairie a pu être le catalyseur de ces rencontres, il n'en demeure pas moins que c'est grâce à l'effort de tous que la situation évolue positivement. En effet, les décisions suivantes ont été ou vont être prochainement prises:

- du côté des régisseurs: poursuite, pour partie, de la rénovation d'appartements, rafraîchissement des couloirs et allées, peinture des devantures des commerces, réfection du bitume, projet de fermeture des accès aux garages souter-

rains, mise en zone bleue du parking extérieur côté colonne d'essence;

- du côté de l'Hospice général: meilleur suivi de ses usagers;
- du côté de l'AHLS: mise sur pied, en mai dernier, avec l'aide des habitants et des commerçants de la Fête de l'Etoile-Palettes Internationale. Un véritable succès!
- du côté de la Commune: adoption d'une résolution par le Conseil municipal sur la «Vie de quartier», mise en place avec l'appui de la Commission cantonale des centres de loisirs d'un animateur «hors murs», et cela en collaboration étroite avec les communes de Carouge, Plan-les-Ouates, Perly et Bardonnex.

Ainsi donc, le bien-être d'une population, d'un quartier, et sa qualité de vie passent aussi par un effort en matière d'aménagement du territoire. Que le quartier soit beau et agréable ou qu'il apparaisse dégradé, tout change. Et s'il y a dégradation, cela n'est en général pas le fruit du hasard: les diverses faillites immobilières qui ont touché près de la moitié de l'immeuble Etoile-Palettes, ont conduit à une période d'inaction et d'abandon de plusieurs années, faute d'argent, au détriment des habitants et des locataires. La situation semble toutefois se régulariser progressivement, preuve en est les nombreuses décisions qui ont pu être prises.

Le Conseil administratif est particulièrement attentif à ce genre de situation. Il entend

### SOMMAIRE

Etoile-Palettes

p. 1

Stade de Genève

p. 3-4

Travail social "hors murs"

p. 2-3

Lancy et les Sports

p. 4

jouer un rôle pro-actif et n'hésitera pas, dans la mesure de ses moyens, à intervenir. Il est en effet inadmissible de laisser pourrir, souvent par négligence, de telles situations. Dans cet ordre d'idées, il ne peut que saluer l'initiative de remise en état prise par un nouveau propriétaire des

cinq immeubles, également issus d'une faillite, situés aux chemins des Anémones et de Pesay, et leurs petits jardins.

Marco Föllmi.  
Maire

## Travail social "hors murs"



Il y a exactement une année, dans cette même publication, nous vous relations le travail du groupe de réflexion de l'Association Démocrate-Chrétienne de Lancy sur le parascolaire et, en corollaire, sur le phénomène des jeunes qui se retrouvent de

plus en plus dans les rues de nos quartiers avec toutes les conséquences qui peuvent en découler.

Après avoir auditionné des professionnels de l'animation de quartier et du travail social de rue, les participants à ce groupe de réflexion sont convaincus qu'il est nécessaire, dans un premier temps, d'intensifier la coordination entre élus locaux, travailleurs sociaux, animateurs de centres de loisirs, groupements et associations, police municipale et cantonale, commerçants et population afin d'évaluer la situation des jeunes dans la rue.

Tous les acteurs sociaux d'un quartier ont des ressources à disposition qu'ils peuvent mettre à profit pour entrer en contact avec des jeunes ou de moins jeunes en recherche d'identité.

Nous savons que beaucoup de personnes font déjà ce travail de contact et de détection de jeunes en difficulté, que ce soit au niveau des clubs sportifs, des centres de loisirs et de rencontres ou d'autres institutions, mais nous pensons que nous pouvons l'intensifier.

Nous sommes persuadés que l'idée de nommer une personnalité qui chapeauterait toutes les structures énoncées plus haut, en les coordonnant, pourrait permettre de mieux comprendre et mieux gérer une vie de quartier.

D'autre part, et nous l'avons déjà dit, il ne faut plus se limiter à un territoire politique com-

munal, mais tenir compte du territoire naturel des adolescents et des jeunes qui déborde largement des frontières communales.

Le groupe Démocrate-Chrétien du Conseil municipal de Lancy est intervenu à plusieurs reprises dans le sens énoncé plus haut et afin que le Conseil administratif évalue les besoins d'un travailleur social de rue sur la commune de Lancy.

Finalement, c'est la commission sociale du Conseil municipal qui a entamé une réflexion sur la vie de quartier en général, en tenant compte de toutes les sensibilités des groupes politiques qui composent notre Conseil municipal.

Bien sûr que le travail du groupe Démocrate-Chrétien a été pris en considération à travers cette réflexion, mais d'autres thèmes, comme la violence et le vandalisme, les effets d'un certain urbanisme sur une vie de quartier ou la situation particulière de l'immeuble de l'Etoile-Palettes ont été également abordés. Des travailleurs sociaux, des animateurs, des architectes, des représentants de l'ordre public ont également été invités à participer à une table ronde.

A la suite de ces échanges des plus intéressants, une résolution a été votée lors de la dernière réunion du Conseil municipal du mois de mai qui prend conscience de tous les éléments intervenant dans une vie de quartier telle que nous la connaissons dans notre commune à la fin de ce siècle. Cette résolution invite le Conseil Administratif et le Conseil municipal d'une part, à suivre de très près l'évolution de ce phénomène et d'autre part, à élaborer une politique de prévention ainsi qu'une meilleure présence de la police municipale dans nos quartiers.

En même temps, nous apprenions avec satisfaction et un certain soulagement qu'un projet de collaboration avec les communes de Lancy,

Plan-les-Ouates, Carouge, Perly, Certoux et la Commission Cantonale des Centres de Loisirs se précisait pour mettre en place un animateur "hors murs" dans la région concernée par ces cinq communes. Alain Mathieu, l'animateur pressenti a suivi toute sa carrière professionnelle dans des centres de loisirs et rencontres de nos quartiers et connaît donc parfaitement le terrain et ses habitants. Le groupe Démocrate-Chrétien est persuadé que ce projet sera un apport de prévention important sur les problèmes de la vie de

quartier à Lancy-Sud.

Enfin, nous sommes certains que le groupe de réflexion mis en place par l'Association Démocrate-Chrétienne de Lancy, ainsi que les nombreuses interventions de ses représentants au Conseil municipal de Lancy ont contribué à une certaine prise de conscience et à la mise en place de ce projet de travailleur social "hors murs" intercommunal.

François Lance

## La Ville de Lancy s'investit pour le Stade de Genève



Lors de la séance du mois de mars du Conseil municipal, le groupe Démocrate-Chrétien présentait une résolution en faveur du Stade de Genève à la Praille qui était renvoyée en Commission des Finances pour étude et ce à l'unanimité. En voici le contenu:

### Considérant:

- [...] que ce projet se trouve entièrement sur territoire lancéen
- que le futur Stade de Genève est une infrastructure nécessaire tant pour le foot genevois que pour le rayonnement de Genève
- que dans le cadre de ce projet et, pour le financer, un grand nombre d'autres activités veraient le jour, augmentant ainsi l'offre sportive, culturelle et commerciale de notre commune
- que toutes ces activités sur notre territoire seront créatrices d'emplois et de rentrées fiscales, tant par le biais de la part de l'impôt perçu sur le lieu de travail que par la taxe professionnelle
- qu'une commune, surtout dans la période économique que nous vivons, se doit de mener une politique active en manière d'aide à l'activité économique, ce en quoi ce projet répond complètement.

### Constatant enfin:

- la création, suite à une longue phase d'étude et à un concours organisé par le DTPE, d'une Fondation mixte du «Stade de Genève» [...].

### Le groupe Démocrate-Chrétien demande au Conseil administratif:

- d'étudier une participation financière conséquente de la Commune de Lancy dans la Fondation du Stade de Genève, lui permettant ainsi d'agir pleinement au sein de cette Fondation et de mieux participer au futur développement de notre commune.

### Commentaires

En mai 1996, à la veille de son départ pour les Bermudes, notre ami et collègue Denis Pittet faisait, en guise d'adieu, un magnifique plaidoyer en faveur du site de la Praille comme futur emplacement d'un stade pour Genève. Nous étions alors en pleine lutte entre les partisans de la rénovation du stade des Charmilles et ceux qui, avant tout le monde, avaient compris que cette rénovation n'était pas rationnelle et qu'un site meilleur existait, et ce à Lancy bien évidemment! Cette idée était défendue et promue tambour battant par deux jeunes architectes (dont un de Lancy) et un ingénieur et ce depuis près de 3 ans. Ils ont, à force de persévérance et en découvrant à quel point le «tourner-de-veste» était à la mode, réussi à rallier à leur idée une majorité des décideurs de notre canton. Ce n'est d'ailleurs pas pour autant que leur projet a été retenu!

Aujourd'hui le projet a beaucoup avancé; le DTPE a organisé un concours et une Fondation mixte du «Stade de Genève» vient d'être créée avec, comme mission, de réaliser un stade à la Praille. Celle-ci réunit les différents partenaires de ce projet, à savoir: l'Etat de Genève, la Ville de Genève, la Fondation Hippomène et divers autres investisseurs et, avec une voie

consultative, la Ville de Lancy. Tous ont compris combien une telle infrastructure était nécessaire tant pour le football genevois et suisse que pour le rayonnement de notre Canton.

Afin de financer les frais de fonctionnement du stade, la Fondation prévoit la construction de toute une série de bâtiments en droit de superficie, allant d'un centre commercial Jelmoli-Coop à un hôtel, en passant par des restaurants, un bowling, une station-essence et un fast-food. Toutes

ces activités sur le territoire lancéen seront créatrices d'emplois et de rentrées fiscales, tant par le biais de la part de l'impôt perçu sur le lieu de travail que par la taxe professionnelle. De plus, elles augmenteront l'offre sportive, culturelle et commerciale de notre commune.

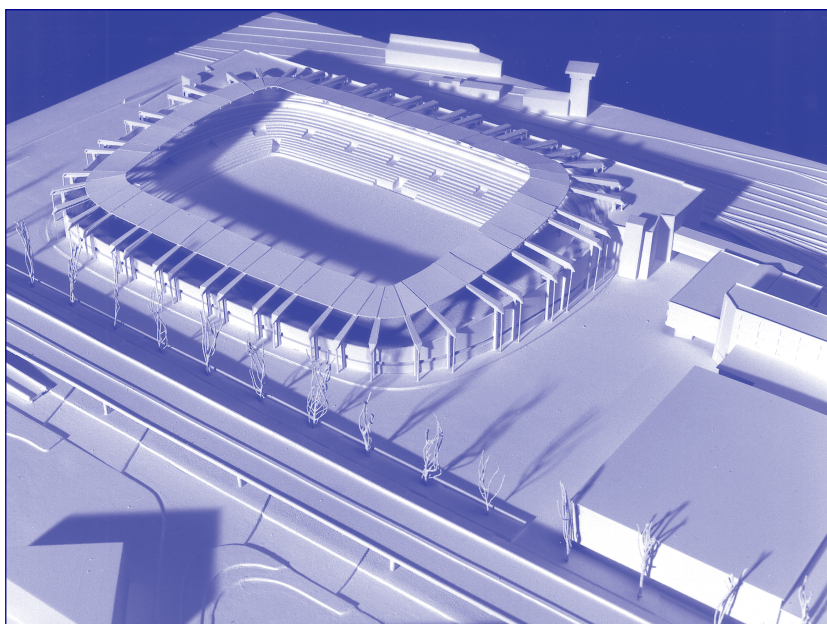


Photo: Matthias Thomann, Genève

Nous pensons qu'il est du devoir d'une commune telle que la nôtre, surtout dans la période de basse conjoncture que nous vivons, de mener une politique active en matière d'aide à l'activité économique. Ce projet va tout à fait dans ce sens, quand on sait, par exemple, que le chantier du futur stade à lui tout seul occupera quelque 200 personnes dans le secteur de la construction et ce pendant trois ans. En conclusion, nous ne pouvons que nous féliciter de l'accueil que cette résolution

Démocrate-Chrétienne a obtenu au sein du Conseil municipal. Cela montre la volonté du Conseil municipal à l'unanimité de voir se réaliser le Stade de Genève à Lancy.

Stéphane Lorenzini

## Lancy et les sports



En 1997, la commune de Lancy a versé, sous forme de subventions directes pour les sports, 178'953 francs. Certaines subventions sont accordées d'une manière ponctuelle, sous forme de prêts sans intérêts. On parle alors des subventions indirectes. Certains investissements destinés aux travaux d'aménagement de salles d'entraînement, de constructions de stades de foot, de vestiaires, etc. font partie des subventions accordées aux sports. Chaque association sportive gère ses finances et ne fait appel à la commune qu'en fonction de ses besoins. Dans la situation actuelle des comptes de la commune,

le maintien des subventions directes et la poursuite d'une politique pro-sportive dans la planification des investissements, impliquent des choix difficiles. Notre groupe a toujours défendu le sport et reconnu son rôle social, surtout vis-à-vis de nos jeunes. Car, à l'aspect économique, il faut ajouter le capital humain qui est mobilisé, c'est-à-dire les personnes bénévoles qui dédient une partie importante de leur temps au bon fonctionnement des associations sportives communales. D'un autre côté, l'éthique du sport implique, pour nos enfants, un état d'esprit qui refuse la tricherie et la violence. Il développe le respect d'autrui et de soi-même, et, comme l'avait déjà dit au début de notre ère le poète latin Juvénal: «mens sana in corpore sano».

Maribel Malagoli